



Préavis au Conseil communal

Acquisition de deux véhicules électriques pour le Service des travaux et environnement ainsi que pour le Service conciergerie en remplacement des véhicules thermiques existants - Demande de crédit

Véhicules communaux

Mme la Municipale Chantal Good et M. le Municipal Roland Perrin

Préavis n° 13/2024

Préavis adopté par la Municipalité, le 08.04.2024



Table des matières

1	Préambule.....	2
2	Utilisation, choix des véhicules et accessoires	2
2.1	Véhicule pour le Service des travaux et environnement.....	2
2.2	Véhicule et accessoires pour le Service de la conciergerie.....	4
3	Coûts	5
4	Aspects du développement durable	6
5	Conclusion.....	7

1 Préambule

Le Citroën Nemo immatriculé VD 242 112, véhicule du Service des travaux et environnement, mis en service en 2010, affiche 62'395 km au compteur. Le châssis et la carrosserie sont atteints par la corrosion perforante liée aux conditions hivernales, la direction assistée est à remplacer ceci dus à une perte de liquide non réparable. La prochaine expertise approchant, ce véhicule n'est plus en mesure de répondre aux exigences requises, la carrosserie n'est pas réparable et doit être remplacée.

Le Peugeot Expert immatriculé VD 450 182, véhicule du Service de la onciergerie, mis en service en 2012 et affiche 68'600 km au compteur. Le châssis et la carrosserie sont atteints par la corrosion perforante liée aux conditions hivernales. La prochaine expertise approchant, ce véhicule n'est plus en mesure de répondre aux exigences requises, la carrosserie n'est pas réparable et doit être remplacée.

2 Utilisation, choix des véhicules et accessoires

2.1 Véhicule pour le Service des travaux et environnement

Ce véhicule est utilisé par les techniciens pour se rendre sur les différents chantiers sur la Commune, ainsi qu'à transporter le matériel nécessaire aux contrôles des canalisations.

Il devra être de type utilitaire pour le transport du matériel, d'un gabarit moyen afin de pouvoir passer partout, quel que soit l'endroit (chemins étroits ou parking souterrains). Son équipement permettra à son utilisateur de travailler dans les meilleures conditions possibles. A cet effet, il devra être équipé d'une cabine séparée par un grillage ou d'une cloison. Il devra disposer de 3 places assises, ceci en fonction du besoin en personnel sur le chantier.

Le cahier des charges du futur véhicule du Service des travaux et environnement a été établi ci-dessous et présenté aux fournisseurs pour la demande d'offres.

Véhicule :

- 3 places assises ;
- cabine séparée au minimum par un grillage ;
- phares à brouillard avant ;
- volume de chargement minimum 2 m³ ;
- caméra de recul.



Mécanique :

- propulsion électrique.

Le Service des travaux et environnement a étudié plusieurs offres pour ce véhicule. Suite à leur analyse, le service a retenu celle du garage Dind SA pour les raisons suivantes :

- le modèle de marque Citroën E-Berlingo correspond au cahier des charges ;
- il s'agit du coût le plus bas pour un équipement équivalent ;
- le modèle est compatible avec une borne de recharge mobile en courant continu DC ;
- la proximité du service après-vente (Lonay) ;
- l'offre inclut une garantie de 8 ans sur les batteries pour un minimum de charges à 80%.



e-berlingo Blanc 50 kWh, 136 cv

Divers :

- acquisition d'une borne de recharge mobile à la Voirie.



Exemple de chargeur mobile de type Juice technology



2.2 Véhicule et accessoires pour le Service de la conciergerie

Ce véhicule est utilisé par le concierge itinérant appelé à se rendre sur différents bâtiments communaux (refuges, Voirie, etc.) ainsi qu'à transporter du matériel lors de certains déménagements de bureaux, scolaires, etc.

Il devra être de type utilitaire pour le transport du matériel, d'un gabarit supérieur afin de pouvoir y charger meubles et machines. Un agencement de type « lista » devra y être installé pour le stockage du matériel et produits nécessaires au concierge. Il devra être équipé d'une cabine séparée et disposer de 3 places assises, ceci en fonction du besoin en personnel selon les missions.

Le cahier des charges du futur véhicule pour le Service de la conciergerie a été établi ci-dessous et présenté aux fournisseurs pour la demande d'offres.

Véhicule :

- 3 places assises ;
- cabine séparée ;
- caméra et bip de recul ;
- profondeur de chargement : minimum 2 m ;
- hauteur du véhicule : maximum 2 m (pour accès parking souterrain).

Mécanique :

- propulsion électrique.

Le Service de l'urbanisme, de l'architecture et de l'énergie a étudié plusieurs offres pour ce véhicule. Suite à leur analyse, le service a retenu celle du garage Dind SA pour les raisons suivantes :

- le modèle de marque Citroën Jumpy XL correspond au cahier des charges ;
- il s'agit du coût le plus bas pour un équipement équivalent ;
- la proximité du service après-vente (Lonay) ;
- l'offre inclut une garantie de 8 ans sur les batteries pour un minimum de charges à 80%.



Jumpy XL Blanc 50 kWh 136 cv

**Divers :**

- aménagement intérieur (selon détails annexés) ;
- installation d'une borne de recharge fixe dans le parking de la Croix-Blanche ;
- location d'une place de parc dans le parking de la Croix-Blanche.

3 Coûts

Sur la base des offres mentionnées au point 2, les coûts relatifs à l'acquisition des nouveaux véhicules et accessoires sont détaillés dans le tableau ci-dessous. L'achat groupé des deux véhicules auprès du Garage Dind SA nous permet d'obtenir une remise non négligeable de CHF 11'185.- TTC.

E- berlingo		
Coût du véhicule (dont remise CHF 5'558.- pour achat groupé)	CHF	43'230.-
Chargeur mobile DC	CHF	1'500.-
Sous-total TTC	CHF	44'730.-
Jumpy XL		
Coût du véhicule (dont remise CHF 5'627.- pour achat groupé)	CHF	46'320.-
Aménagement intérieur	CHF	11'750.-
Borne de recharge et raccordement électrique	CHF	7'000.-
Sous-total TTC	CHF	65'070.-
Total TTC		109'800.-
Divers et imprévus (environ 10% pour l'arrondi)	CHF	10'200.-
TOTAL TTC	CHF	120'000.-

Les coûts des véhicules s'entendent livrés sur place. Au vu de l'état des véhicules, une reprise est prévue de la part du vendeur d'une valeur de CHF 1'500.- pour le Peugeot expert et de CHF 500.- pour le Citroën Nemo. Une vente d'occasion en direct avec des particuliers sera aussi ouverte pour obtenir de meilleurs prix.

La location de la place de parc au parking souterrain de la Croix-Blanche nécessaire pour le véhicule du Service de la conciergerie sera ajoutée dès le prochain budget de fonctionnement.

Le remplacement des véhicules du Service des travaux et environnement et pour le Service de la conciergerie par des véhicules électriques figure au plan des investissements (CHF 90'000.-). C'est un crédit total de CHF 120'000.- (cent vingt mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour acheter ces véhicules et accessoires.

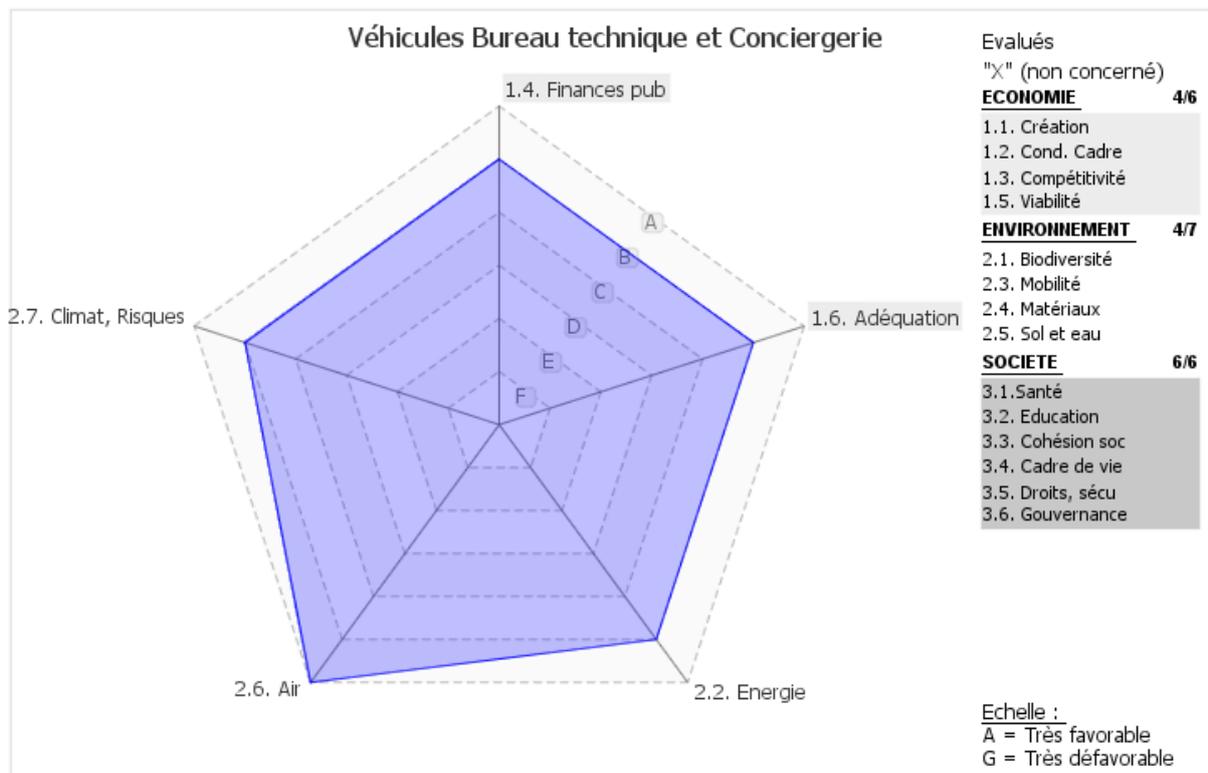
En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 2'400.- (calculée au taux moyen de 2%).

L'amortissement de ces investissements se fera sur dix ans.



4 Aspects du développement durable

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation à l'aide de l'outil *Boussole 21* développé par l'Unité de développement durable du Canton de Vaud.



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Dimension économique

Ces achats de véhicules neufs permettent de diminuer les coûts d'exploitation (critère 1.4 – Finances publiques), notamment en termes de réparation et de maintenance.

De plus, ils sont totalement en adéquation avec les besoins des services concernés (critère 1.6 – adéquation projet).



Dimension sociale

Non relevant.

Dimension environnementale

L'acquisition de deux véhicules neufs à motorisation électrique permet une réduction des émissions polluantes et sonores (critères 2.2 – Energie, 2.6 - Qualité de l'air extérieur et intérieur, 2.7 - Changement climatique et risques).

5 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 13/2024 de la Municipalité du 8 avril 2024 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- 1. d'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 120'000.- TTC (cent vingt mille francs) destiné à l'acquisition de deux véhicules électriques pour le Service des travaux et environnement et pour le Service de la conciergerie ;**
- 2. d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
- 3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Alain Monod

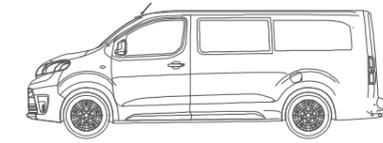


La Secrétaire municipale

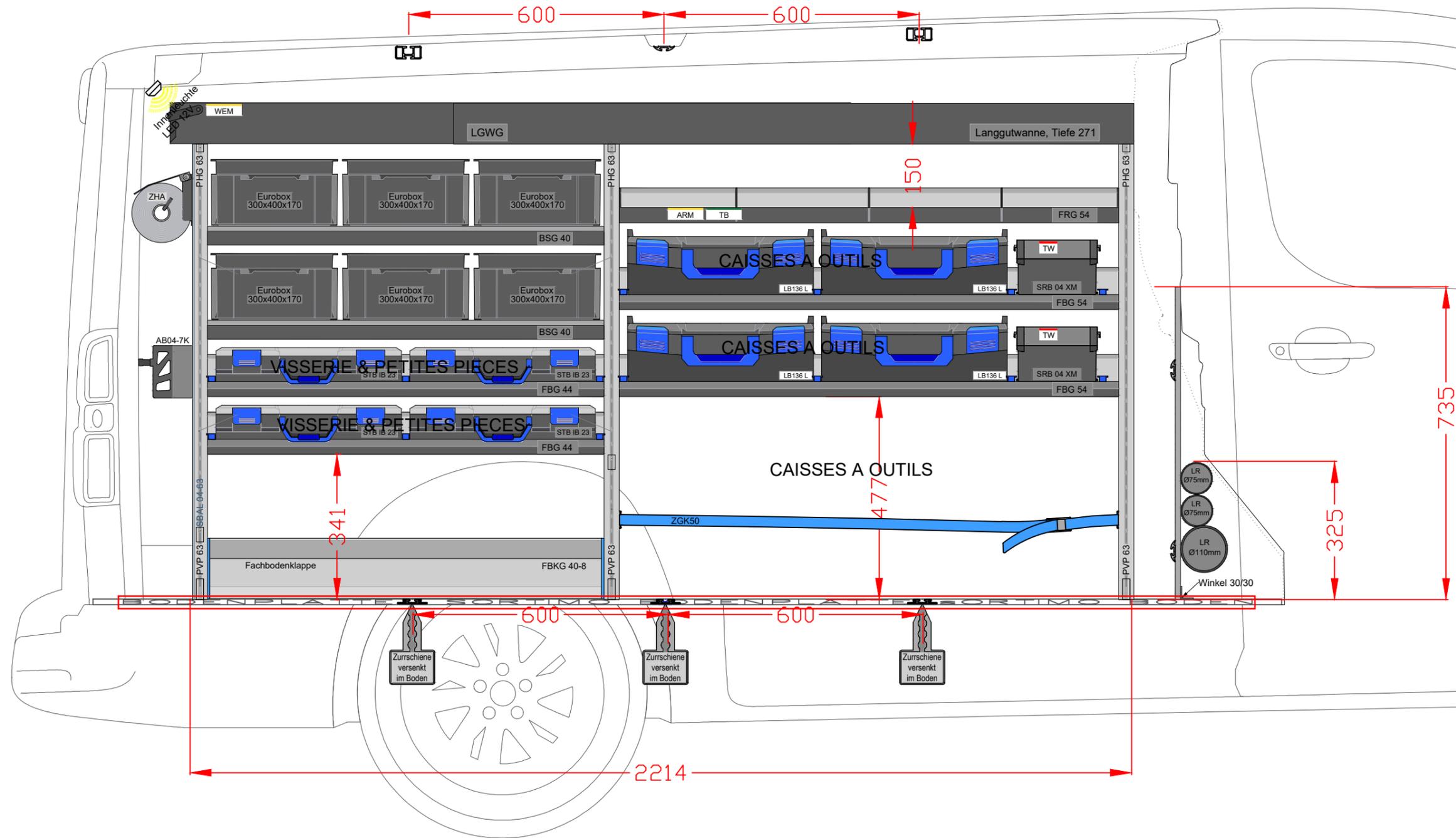
Sarah Miéville

Annexe : Aménagement intérieur du véhicule Jumpy XL

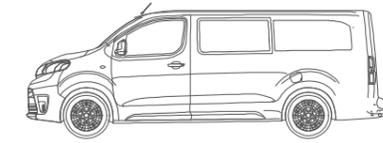
Côté gauche



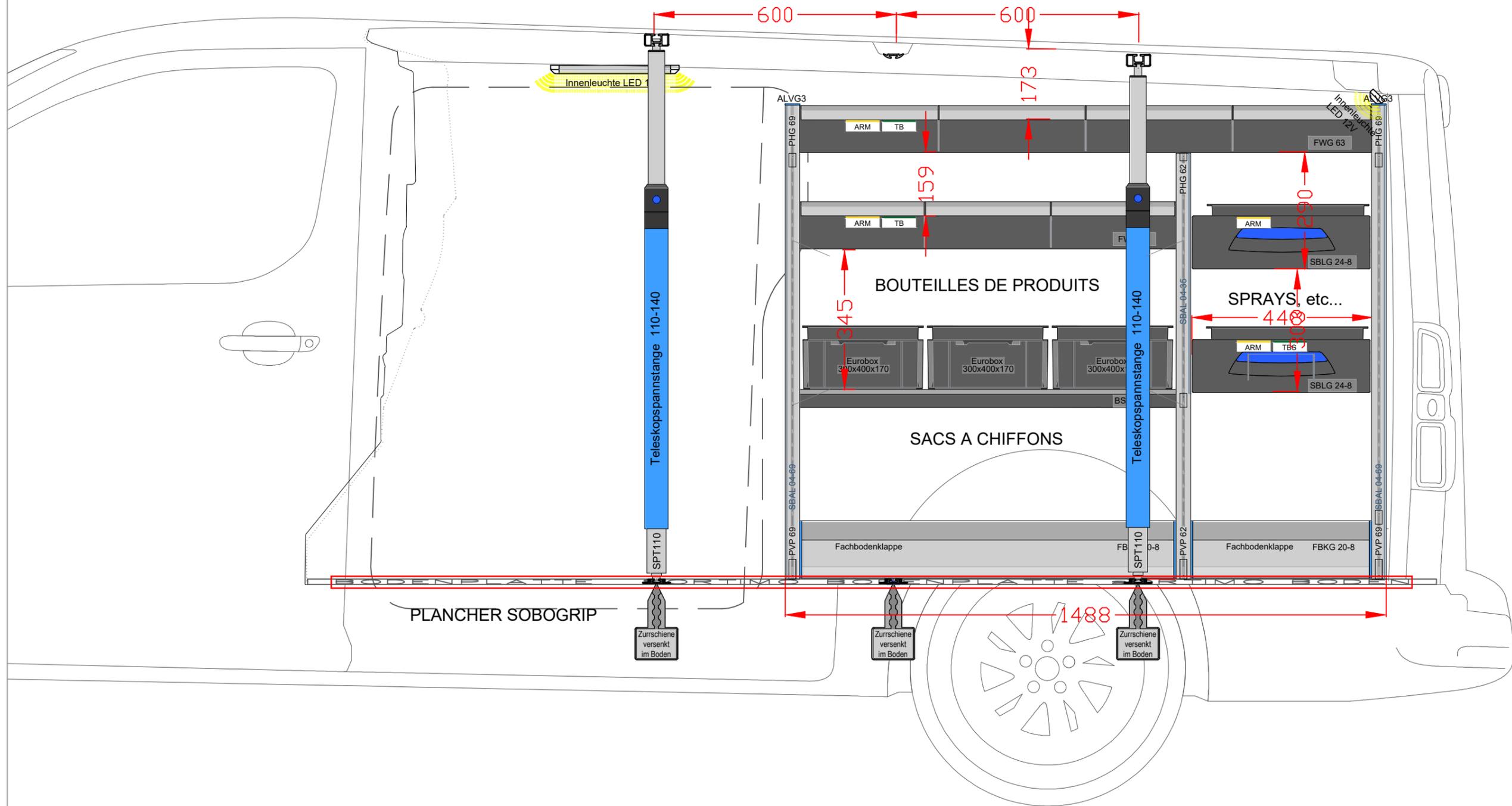
Citroën Jumpy
Modèle 2016
Empattement 3275mm L



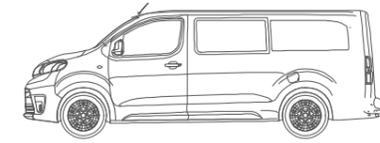
Côté droit



Citroën Jumpy
Modèle 2016
Empattement 3275mm L



Vue de l'arrière



Citroën Jumpy
Modèle 2016
Empattement 3275mm L

